CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015
NATIONAL MX1

RÈGLEMENT PARTICULIER

Organisateur

N° d'épreuve FFM	691
Moto-Club	Ouville
N° d'affiliation	1858
Date	26 juillet 2015
Lieu	La Blanche Roche
Organisateur technique	Franck Desmonts
Adresse	8 résidence des jardins appt 65 14500 VIRE
E-mail	franck.desmonts579@orange.fr
Téléphone	06 45 70 01 75

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	Marie FERON	Licence : 148362
Président du Jury (Délégué FFM)	Philippe SEHIER	Licence : 022164
Membre du Jury	David CROCHET	Licence : 139510
Membre du Jury	Bernard HARIVEL	Licence : 047233
Commissaire technique responsable	André CHAUSSE	Licence : 105244
Responsable du chronométrage	Mauricette LIEVREMONT-STEFKOVIC	Licence : 001279
Responsable du parc coureur	Franck DESMONTS	Licence : 008606

Article 3 Catégories & Engagements

➲ National MX1

Age ---------- 15 ans minimum
Licences ---------- NCO / Inter / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ---------- Classes 3 & 4
Plaques ---------- Numéro noir sur fond blanc

En ce qui concerne le Championnat de France National MX1 :

- *Les pilotes devront opter pour une classe lors de la première épreuve de classement et n'auront plus la possibilité d'en changer dans la suite du Championnat.*
- *En cas de changement de machine entre les manches, le pilote devra repartir avec une machine de la même classe que celle choisie à la manche précédente.*

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 80 Euros augmentée des primes par manche ci-dessous :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	110	6ème	60	11ème	27	16ème	15
2ème	100	7ème	50	12ème	25	17ème	12
3ème	90	8ème	42	13ème	23	18ème	10
4ème	80	9ème	36	14ème	20	19ème	7
5ème	70	10ème	30	15ème	18	20ème	5

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015
NATIONAL MX1

FFM

REGLEMENT PARTICULIER

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe, autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ...Dr MULOT

Nombre de secouristes ...12.....

Hôpital le plus proche ...Coutances

Nombre d'ambulance(s) ...2...

Temps de trajet (en min) ...20 mns

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ...Terrain de Motocross

Adresse ...La Blanche Roche 50210 OHVILLE

GPS – Latitude (Nord) .....

GPS – Longitude (Est).....

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1900 ml

Largeur minimum de la piste ..... 6 ml

Largeur de la grille..... 36 ml

Longueur de la ligne droite de départ..... 80 ml

Nombre de OCP* 26

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité Moto :

Pendant les essais : 45

En manche : 45

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : le 22 juin 2015	Date : 2 juillet 2015	Date : 15/07/15
		Numéro : 1510767

Ouville Moto Club

Ligue motocycliste de Normandie – M. VEILLEUX – 2, rue de la 8e Armée – 14... SUR-MER – Tél. 02 31 92 07 44 – mcveilleux.lmn@orange.fr

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME – 74 AV. Parmentier – 75011 PARIS – 01 49 23 77 00

Programme courses Motocross OUVILLE : 26 juillet 2015

7h45 – 8h45 = contrôle administratif (1h00).
8h45 – 9h00 = 1 er entraînement Trophée GAZ BIKE (10 minutes).
9h00 – 9h15 = 1 er entraînement Interligue 65 CC (10 minutes).
9h15 – 9h30 = 1 er entraînement Interligue 85 cc (10 minutes).
9h30 – 10h00 = entraînement chpt France National MX1 (20 minutes).
10h00 – 10h15 = 1 er entraînement Interclubs Basse-Normandie (10 minutes).
10h15 – 10h30 = 2ème entraînement Trophée GAZ BIKE (10 minutes).
10h30 – 10h45 = 2ème entraînement Interligue 65 CC (10 minutes).
10h45 – 11h00 = 2ème entraînement Interligue 85 cc (10 minutes).
11h00 – 11h20 = qualification chpt France National MX1 (20 minutes).
11h20 – 11h30 = test départs
11h30 – 11h45 = 2ème ent. Chronos/grille Interclubs Basse-Normandie (10 mns).
11h45 – 12h10 = 1 ère manche Trophée GAZ BIKE (15 minutes+1t).

12h15 – 13h45 = pause repas. Freestyle – (13h00)

13h45 – 14h00 = 1ère manche Interligue 65 CC (8 minutes + 1 T).
14h00 – 14h15 = 1ère manche Interligue 85 cc (10 minutes+1T).
14h15 – 14h25 = H-10 tour de reconaissance (10 minutes).
14h25 – 15h00 = 1ère manche chpt France National MX1 (25 minutes + 2 tours).
15h00 – 15h20 = 1ère manche Interclubs Basse-Normandie (15 minutes + 1 T)
15h20 – 15h40 = entracte freestyle
15h40 – 16h00 = 2ème manche Trophée GAZ BIKE (15 minutes + 1t).
16h00 – 16h15 = 2ème manche Interligue 65 CC (8 minutes + 1 T).
16h15 – 16h30 = 2ème manche Interligue 85 cc (10 minutes+1T).
16h30 – 16h40 = H-10 tour de reconaissance (10 minutes).
16h40 – 17h10 = 2ème manche chpt France National MX1 (25 minutes + 2 tours).
17h10 – 17h30 = 2ème manche Interclubs Basse-Normandie (15 minutes + 1 T)
17h30 – 17h45 = entracte freestyle
17h45 – 18h05 = 3ème manche Trophée GAZ BIKE (15 minutes + 1t).
18h05 – 18h30 = 3ème manche Interclubs Basse-Normandie (15 minutes + 1 T)
18h30 – 19h00 = entracte freestyle
19h00 – Remise des prix

décalage 15 mns remise de prix championnat de France MX1

Samedi 25 juillet : 18h00 à 22h30
Freestyle concert feu d'artifice